

Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti

Serge Larose

Volume 2, numéro 2, septembre 1984

Problèmes d'immigration

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001994ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001994ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larose, S. (1984). Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti. *Cahiers de recherche sociologique*, 2(2), 115–138.
<https://doi.org/10.7202/1001994ar>

Transnationalité et réseaux migratoires : entre le Québec, les États-Unis et Haïti

Serge LAROSE

D'une façon générale, les études sur la migration mettent l'accent sur les ruptures. Le migrant «s'arrache» à sa société d'origine pour ensuite «s'intégrer» dans celle où il immigré.

Cette vision à sens unique du processus migratoire s'est imposée à un point tel, comme le souligne Dawn Marshall⁽¹⁾, que la migration de retour est souvent présentée comme un échec («failed migrant»). L'idée même du retour, telle que véhiculée par les immigrants en Amérique du Nord, est envisagée comme une anomalie transitoire, le signe d'une malintégration destinée à s'atténuer avec le temps.

Cette approche a deux conséquences.

Dans les sociétés d'origine, plus spécifiquement la Caraïbe qui nous intéresse ici, le phénomène migratoire a tendance à être considéré comme un donné sur lequel on ne s'interroge pas. L'émigrant est physiquement absent et il ne compte plus. La société de départ est comme cet arbre qui se débarrasserait de quelques rameaux mais dont le tronc demeurerait intact. En dépit de l'importance numérique et historique des migrations dans la région, «la plupart des États de la Caraïbe continuent de voir la migration en termes purement individuels et plus, ne perçoivent même pas le lien entre l'émigration (de leurs ressortissants) et les problèmes liés au développement»⁽²⁾.

Dans les sociétés «d'accueil» par contre, le migrant est avant tout défini par ce qui lui manque, comme personne handicapée et qui le restera tant qu'il n'aura pas assimilé les normes et valeurs dominantes des milieux dans lesquels il doit s'insérer.

Dans les deux cas, le monde du migrant n'a d'autre consistance que celle que lui donnent les pays dans lesquels il s'insère. Dans les deux cas, le vécu migratoire est sans épaisseur, défini par ce qui lui manque.

Tout mouvement migratoire implique une rupture, le passage d'une frontière (au sens le plus large), la notion d'un ailleurs. Cette rupture peut se produire tant à l'intérieur d'un État national qu'entre des États nationaux. Mais simultanément, il ne se fait pas dans le vide; il est aussi rétablissement d'une continuité. Les migrants s'organisent en réseaux⁽³⁾ familiaux ou autres. Le mode d'insertion de l'immigrant dans sa société de destination ne peut se comprendre si l'on ne tient pas compte de la totalité de sa trajectoire et de la façon dont celle-ci s'enchevêtre à d'autres pour constituer de véritables champs migratoires dont les limites transcendent jusqu'à un certain point celles des zones de départ et d'arrivée.

En reconnaissant l'existence de ces réseaux transnationaux et leur autonomie relative par rapport aux politiques gestionnaires des États, il nous est permis de resituer l'expérience migratoire dans un espace qui lui est propre, induisant des effets spécifiques tant au niveau de l'insertion dans la société de destination qu'à celui des rapports multiformes que le migrant continue d'entretenir avec sa société d'origine.

Envisagée sous cet angle, l'étude de la migration internationale remet en question l'adéquation implicite faite dans plusieurs analyses entre État et formation sociale. C'est ainsi qu'Haïti est généralement présenté comme une société paysanne, une formation sociale reposant essentiellement sur le travail de petits producteurs parcellaires indépendants et propriétaires du sol qu'ils cultivent. Cette analyse exclut de la formation sociale haïtienne le prolétariat rural qui, chaque année, transite en République Dominicaine; elle en exclut également le prolétariat industriel des grandes villes nord-américaines (New York, Miami, Chicago, Boston et Montréal). Ce prolétariat, en exil ou à l'étranger, n'en contribue pas moins et d'une façon non négligeable, à l'entretien et à la reproduction de la force de travail des masses urbaines de Port au Prince par les argents qu'il y transfère. Une analyse de la structure de classes

haïtienne ne peut dès lors faire l'économie du fait que la prolétarianisation ne s'y fait pas sur place mais se complète physiquement ailleurs. Dans cette perspective la migration n'est plus un processus extérieur à la société d'origine; elle en révèle plutôt l'organisation socio-économique tout en opérant un véritable clivage entre ouvriers du dedans et ouvriers du dehors.

Simultanément, l'insertion dans les pays de destination est elle-même influencée par ce rapport que le migrant continue d'avoir avec sa société d'origine. Comme l'ont montré Philpott⁽⁴⁾ et Rubinstein⁽⁵⁾, l'intensité de l'idée du retour chez certains groupes d'immigrants ne s'explique pas uniquement par les difficultés d'insertion dans la société d'accueil, non plus que par la seule nostalgie du pays de l'enfance; elle renvoie également à l'existence de ces réseaux de support dont elle est l'une des expressions idéologiques les plus efficaces. Car en autant que le migrant a l'intention de retourner — il importe peu de savoir ici si cette intention se réalisera ou non — il demeure soumis aux attentes et normes de son milieu d'origine. Cette orientation vers le pays d'origine va bien souvent de pair avec une certaine fermeture du groupe sur lui-même dans le pays d'accueil.

Les théoriciens de la dépendance ont analysé la migration comme effet du sous-développement induit dans les pays périphériques par le transfert continu de ressources vers les pays industriels, et participant de ce transfert au sein d'un marché mondial du travail compartimenté en États nationaux⁽⁶⁾. Leurs analyses ont permis de percevoir, au-delà des motivations individuelles, les causes structurales véritables sous-tendant la mobilité de la force de travail. Ces études ont mis l'accent sur le transfert unilatéral des ressources des pays périphériques vers les pays du Centre, le plus souvent sous forme d'une analyse à double volet centrée sur les ressources des pays d'origine d'une part, sur les possibilités d'emploi des pays de destination d'autre part⁽⁷⁾. Cette vision par trop unilatérale de la migration fait qu'on a négligé jusqu'à un certain point les transformations complexes induites par la migration dans les sociétés d'origine. On a également porté peu d'attention à la façon dont les travailleuses et travailleurs migrants, par leurs organisations diverses, résistent à l'exploitation dont ils sont l'objet tout en introduisant au cœur même des centres d'accumulation capitalistes le problème des conditions économiques et politiques liées au sous-développement de leur pays d'origine.

Comme le proposent Portes et Walton, il serait souhaitable d'envisager la migration non plus seulement suivant la seule

optique des États nationaux (comptabilité des transferts de valeur en plus ou en moins, rapportée à deux États demeurés par ailleurs inchangés), mais sur la base même de l'espace économique unifié à l'intérieur duquel, au-delà des frontières, les migrants évaluent et maximisent leurs possibilités, non seulement de survie mais également de mieux-être et de promotion sociale :

«More than a single movement from one place to another, migration can be conceptualized as a process of network building. Network tie-in groups distributed across different places, maximizing their economic opportunities through mutual aid and multiple displacements.

The microstructures thus created not only permit survival of the exploited, but often constitute a significant undercurrent, running counter to dominant structures of exploitation»⁽⁸⁾.

Nous essaierons dans les pages qui suivent d'illustrer une telle approche dans le cas de la migration haïtienne à Montréal. Nous dégagerons d'abord le caractère transnational des réseaux familiaux qui sont le support de cette immigration pour ensuite aborder la question des transferts monétaires vers le pays d'origine, celui des déplacements migratoires successifs et des voyages comme indice des transactions multiples dont ils sont le support.

L'émigration haïtienne en Amérique

La crise économique et sociale qui, depuis le début des années 60, affecte Haïti, a entraîné l'émigration de près d'un million de ressortissants. On retrouve aujourd'hui d'importantes communautés de souche haïtienne aux États-Unis et particulièrement dans les villes de New-York (300,000), Miami (70,000), Boston et Chicago (30,000); on les retrouve également en République Dominicaine (400,000), aux Bahamas (40,000), en Guyane française (10,000) et dans les îles de Guadeloupe et de Martinique (5-6,000)⁽⁹⁾.

L'émigration haïtienne vers le Canada, négligeable avant 1968, s'est, depuis, fortement accrue; elle est orientée presque exclusivement vers le Québec et est fortement concentrée à Montréal. Entre 1968 et 1980, 24,329 Haïtiens et Haïtiennes sont ainsi entrés au Québec dont les trois quarts entre 1974 et 1980.

L'entrée des Haïtiens et des Haïtiennes s'est déroulée en deux temps⁽¹⁰⁾ :

«Il est donc possible de distinguer deux moments de l'immigration haïtienne. L'un s'étend de 1968 à 1972; il se caractérise par un

pourcentage élevé de professionnels venant occuper des emplois pour lesquels ils sont activement recherchés. Ces personnes entrent dans des secteurs en pleine expansion; le secteur de l'enseignement et le secteur hospitalier.....

Le second moment s'amorce en 1973, par l'arrivée massive d'immigrants haïtiens moins qualifiés dont plusieurs seront en fait refoulés en Haïti»⁽¹¹⁾.

L'immigration haïtienne au Québec se regroupe donc pour l'essentiel en deux classes. D'une part la petite bourgeoisie professionnelle qui se concentre surtout dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. D'autre part, un prolétariat féminin que l'on retrouve massivement dans les secteurs du vêtement et des services personnels ainsi qu'un prolétariat masculin employé dans les secteurs du taxi, des usines de fabrication et de montage ainsi que dans les services tels la restauration et l'hôtellerie.

Présentation de l'enquête

L'enquête, réalisée au Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal, et dont nous exploitons ici quelques résultats préliminaires, consiste en quatre-vingt entrevues en profondeur réalisées au cours de 1982; les totaux des tableaux n'arrivent cependant qu'à 77, l'analyse des dernières entrevues étant en train de se faire⁽¹²⁾.

Les personnes interviewées ont été choisies en fonction de leur appartenance de classe au Québec, cette appartenance étant appréhendée tant sur la base de leur procès de travail (occupation, fonction d'exécution ou d'encadrement, caractère intellectuel ou manuel du travail accompli, propriété ou non des moyens de production) que sur celle d'indices-effets tels le revenu et l'éducation. Un nombre approximativement égal de personnes fut choisi au sein de la petite bourgeoisie et du prolétariat à Montréal. Plusieurs thèmes d'entrevue portaient sur les conditions de vie en Haïti et permettaient également d'assigner à ces personnes une place de classe dans leur pays d'origine.

Les tableaux présentés dans cet article le sont en fonction de la classe sociale des personnes interrogés dans le pays d'origine. Si les personnes interrogées n'avaient aucune expérience de travail dans leur pays d'origine, on leur assignait l'appartenance de classe de leur famille d'orientation ou, le cas échéant, celle de leur famille-substitut; par famille-substitut, nous entendons une famille dans laquelle la personne interrogée a été adoptée en bas âge et au sein de laquelle elle a grandi.

Notre échantillon était également stratifié selon le sexe, un nombre égal d'hommes et de femmes ayant été choisi dans chacune des classes considérées au Québec.

Enfin, seules ont été retenues les personnes présentes au Québec depuis au moins trois ans, ceci afin d'éliminer les effets à court terme du processus migratoire lui-même sur la situation du migrant à l'arrivée. Les étudiants et les étudiantes ont été écartés de l'échantillon.

Le choix des répondants a été fait aussi aléatoirement que possible. Un certain nombre de noms fut extrait, au hasard, à partir de listes déjà existantes. D'autres noms nous furent fournis par des associations haïtiennes ou québécoises (loges maçonniques, associations régionales, syndicats, associations ethniques). Le tiers des personnes interrogées nous fut référé par des personnes ressources (11 personnes différentes); dans ce dernier cas, une limite de trois noms par personne-ressource fut fixée afin d'éviter de toujours sélectionner au sein d'un même réseau.

S'il nous est impossible de mesurer la représentativité statistique de notre échantillon, du moins pouvons nous évaluer dans quelle mesure il s'écarte ou ne s'écarte pas de la population parente pour certains grands paramètres dont les valeurs nous sont connues grâce à l'exploitation que nous avons faite ailleurs des statistiques de frontière et du recensement de 1971 (Piché et alia, 1983). C'est ainsi que la répartition de nos répondants et répondantes par année d'entrée au Québec, suit d'assez près la courbe et les grandes caractéristiques des entrées paraissant dans les données du Ministère de l'Immigration.

La trajectoire de classe.

Le croisement de la classe sociale, en Haïti et au Québec, des personnes interrogées, nous permet d'appréhender grossièrement les grandes lignes des transferts de classe sous-tendant les déplacements migratoires. Ces données sommaires permettront une meilleure compréhension de ce qui suivra.

Le prolétariat haïtien au Québec se compose pour moitié de personnes qui étaient déjà prolétarisées en Haïti (16/45) l'autre moitié comprend essentiellement des gens appartenant aux couches paupérisées de la petite bourgeoisie urbaine (20/45). On ne rencontre pratiquement pas de personnes qui appartenaient, en Haïti, à la classe paysanne : quatre, dont trois sont en fait rattachées à la paysannerie par leur famille d'orientation, n'ayant

TABLEAU 1

Appartenance de classe au départ d'Haïti	Paysannerie		Prolétariat		Petite Bourgeoisie				Bourgeoisie	
					Couches Précaires		Couches Aisées			
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.
Appartenance de classe au Québec										
Prolétariat	1	3	7	9	13	7	2	3	—	—
Petite Bourgeoisie	—	—	2	—	1	—	10	13	3	3
TOTAL	1	3	9	9	14	7	12	16	3	3

eu aucune expérience de travail en Haïti. Prolétaires et petits bourgeois appauvris ont cependant, bien souvent, une ascendance paysanne par leurs parents.

Le prolétariat, en Haïti, a des caractéristiques propres. Il est fortement concentré à Port-au-Prince. Notre échantillon comprend une minorité de personnes ayant déjà travaillé dans les usines d'assemblage de la capitale : confection, travail du sisal, fabrication de balles de baseball. Les conditions de travail dans ces usines sont pénibles : le salaire horaire y était de 30 cents en 1978; les droits sociaux ou syndicaux inexistants. Les taux de roulement dans ces entreprises sont extrêmement élevés; périodes d'emploi et de chômage se succèdent de façon imprévisible. Relativement privilégiés par rapport aux premiers, les travailleurs manuels des entreprises de l'État et de la fonction publique ou para-publique haïtienne sont également représentés dans notre échantillon : travailleurs de la cimenterie d'Haïti, débosseleur dans un garage de l'État, chauffeur d'un quelconque ministre; ces emplois sont cependant rares et essentiellement liés à la bonne fortune politique des employeurs; chaque changement de ministre, et Dieu sait s'ils sont nombreux, entraîne le renouvellement du personnel. La majorité des personnes que nous avons rattachées au prolétariat appartient à ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel : travail non réglementé à domicile, petit commerce sur le pas de la porte assurant la pitance quotidienne, vente à petite échelle de billets de loterie, les petits métiers de la misère (ferblanterie, réchôlerie). Signalons, surtout en ce qui concerne les femmes, le travail domestique à domicile; les liens personnalisés de la domesticité permettent parfois à certaines femmes, d'origine très modeste, de payer les dépenses d'un voyage au Canada, grâce à des enfants qu'elles ont bien souvent largement élevés et qui, par «reconnaissance» décident de «lui donner sa chance» et de la faire venir.

L'autre moitié du prolétariat haïtien au Québec appartenait, en Haïti, à ce que nous désignons ici comme les couches précaires de la petite bourgeoisie. Ces couches comprennent des artisans et des gens de métier à leur compte tels ébénistes, cordonniers, tailleurs et couturières, maîtres maçons. Traditionnellement concentrées dans les villes, ces personnes jouissaient anciennement d'un statut qui les rattachait carrément à la petite bourgeoisie tant par leur niveau d'éducation que par leur revenu relativement élevé. La situation sociale de ces petits patrons n'a cessé de se détériorer face à la concurrence des importations. On retrouve également dans cette catégorie, les fils et les filles des couches aisées de la

paysannerie pour qui l'éducation a constitué tant une stratégie de promotion sociale qu'une réponse à la dégradation de leurs conditions de vie. Le plus souvent bloquées au baccalauréat, ces personnes occupent des emplois subalternes dans la fonction publique haïtienne quand ils ne se retrouvent pas tout simplement dans la rue à chercher des emplois. On retrouve également dans ces couches des petits instituteurs ruraux dont le salaire en 1974 n'était que de \$40. par mois, des petits boutiquiers. Toutes ces personnes sont massivement prolétarisées au Québec où elles rejoignent les rangs d'un prolétariat dont ils avaient réussi tant bien que mal à se démarquer en Haïti. C'est dans ces fractions de la petite bourgeoisie que la migration est le plus souvent vécue comme une véritable chute sociale. Bien que beaucoup plus scolarisés que leurs camarades de travail, tant ceux originaires du prolétariat en Haïti que de la main-d'œuvre autochtone, aucune des personnes appartenant à ces couches n'a pu poursuivre bien longtemps des études au Québec; les nécessités du soutien de la famille en Haïti et du remboursement de l'argent du voyage les amenant à prendre dès leur arrivée le premier emploi qui se présente.

La petite bourgeoisie haïtienne au Québec forme, contrairement au prolétariat, un groupe socialement et culturellement beaucoup plus homogène. Elle est largement constitué de personnes qui, en Haïti, appartenaient aux couches aisées de la petite bourgeoisie (23/32) si ce n'est à la bourgeoisie elle-même (6/32). Cette petite bourgeoisie regroupe des professionnels bien rémunérés (fils et filles de médecins, d'avocats bien souchés au régime, de notaires, de juges), les cadres moyens de l'État ou des entreprises para-publiques ou privées, les petits commerçants, etc. Quant à la bourgeoisie, elle est constituée de grands propriétaires fonciers, des négociants de l'import-export, d'industriels, et de cadres supérieurs de l'État. Ces couches ont une assise urbaine plus ancienne et disposent de ressources qui leur permettent d'envoyer leurs enfants étudier à l'étranger. C'est par l'éducation et le monopole qu'elles exercent sur l'école et les emplois de l'État, dans un pays où près de 75% de la population ne sait ni lire, ni écrire, que cette fraction de la petite bourgeoisie essaie tant bien que mal de maintenir ses positions en Haïti; l'émigration est un moyen essentiel par lequel elle réussit à maintenir son statut de classe⁽¹⁴⁾.

La famille transnationale

Des membres de la bourgeoisie haïtienne de New York envoient leurs enfants chez une tante à Montréal afin qu'ils reçoivent une éducation supérieure en français. Une ouvrière du

textile, récemment séparée de son mari, confie son enfant à une sœur résidant à New York. Une famille dont les deux conjoints travaillent décident de renvoyer un jeune bébé en Haïti pour qu'il y soit gardé par la grand-mère ou au contraire, font venir celle-ci à Montréal pour aider à l'entretien de la maison ou à la garde des enfants. Une personne, en chômage à Montréal, se rend à l'invitation d'un cousin et entre illégalement aux États-Unis afin d'y occuper un emploi; la même personne, déjà citoyenne canadienne, se rendra par la suite à Miami afin de bénéficier d'un programme de régularisation de statut en faveur des «boat people» haïtiens qui s'y déroulent; elle logera trois mois chez des parents, obtiendra sa résidence américaine et retournera ensuite à New York. La femme d'un chauffeur de taxi de Montréal rentre avec ses quatre enfants en Haïti avec huit malles pleines de linge qu'elle a acheté aux monts de piété et dans les ventes de garage; elle y passera un mois, le temps de vendre sa marchandise et de régler quelques affaires personnelles. Le frère d'un soudeur de Montréal qui fait du commerce entre Haïti, Porto-Rico et Miami, lui écrit qu'il a l'intention de se rendre à Montréal; ce dernier lui répond que la situation de l'emploi à Montréal est vraiment difficile et qu'il serait mieux pour lui de se rendre à New York où la communauté haïtienne est plus vaste; il lui sera plus facile, étant illégal, de s'y trouver un emploi.

Nous touchons là une spécificité de la famille haïtienne : son insertion dans des réseaux migratoires internationaux lesquels ont des incidences importantes quant à l'organisation de la vie des ménages dans le pays d'immigration et les possibilités de mobilité ultérieure de leurs membres.

Dans la description de ces réseaux nous nous restreignons, ici, à la distribution spatiale des parents primaires d'Ego. Nous regardons d'abord la distribution des frères, des sœurs, des demi-frères et des demi-sœurs d'Ego.

1) *La phratrie*

Dans l'ensemble de l'échantillon, nos répondants avaient 355 frères, sœurs, demi-frères et demi-sœurs ainsi répartis : 30% au Québec, 26% aux États-Unis et 41% en Haïti. Trois des personnes interviewées étaient fils ou fille unique.

L'analyse du tableau 2 en fonction de l'appartenance de classe dans le pays d'origine, de nos répondants et répondantes, montre que plus la classe est élevée, plus le pourcentage de ceux qui sont demeurés en Haïti est faible : 65% dans la paysannerie et le prolétariat (63/99), 40% au sein de la petite bourgeoisie précaire

(46/114), 24% chez la petite bourgeoisie aisée et la bourgeoisie (35/142).

La taille de la phratrie semble moins jouer ici que les ressources dont disposent chacune des classes afin de financer la migration de leurs membres; c'est dans la paysannerie que cette taille est la plus élevée (8,0) mais dans le prolétariat qu'elle est la plus faible (3,7) : les deux groupes présentent cependant des pourcentages similaires en ce qui concerne le nombre de ceux et celles qu'ils ont laissés derrière.

Les immigrants d'origine paysanne ou prolétarienne sont plus susceptibles que les autres d'avoir la totalité de leur phratrie en Haïti, soit 36,4% contre 9,5% et 6% respectivement pour les couches précaires et aisées de la petite bourgeoisie. À l'inverse les immigrants qui appartenaient aux couches aisées de la petite bourgeoisie ainsi qu'à la bourgeoisie ont plus souvent que les autres, la totalité de leur phratrie à l'étranger soit 37,5% contre 22,7% et 19% respectivement pour la paysannerie et le prolétariat d'une part, pour les couches précaires de la petite bourgeoisie d'autre part. Plus souvent que les autres, la petite bourgeoisie précaire a de ses membres tant en Haïti qu'à l'étranger (Tableau 3).

Si l'on regarde maintenant la localisation des membres de la phratrie, on s'aperçoit immédiatement de l'absence de certaines destinations; un seul cas d'un répondant ayant un frère en République Dominicaine, et, une répondante, ayant un demi-frère aux Bahamas. Pour certaines catégories sociales en Haïti, le choix de la République Dominicaine ou des Bahamas ne se pose même pas; c'est pour ainsi dire une alternative inexistente, qui n'a même pas à être envisagée.

Ce sont les États-Unis qui sont le plus souvent mentionnés et, aux États-Unis, New York qui prend le gros du morceau avec 67%; Miami suit loin derrière, avec 15%. Les migrants originaires de la paysannerie, du prolétariat et des couches précaires de la petite bourgeoisie sont plus susceptibles que les autres d'être concentrés à New York et Miami; les membres de la bourgeoisie et des couches aisées de la petite bourgeoisie se disséminent quant à eux sur presque tout le territoire américain, une dizaine de villes en plus de New York et Miami (Tableau 4). Cette plus grande concentration des couches populaires se vérifie également au niveau des destinations envisagées par les personnes de l'échantillon au moment du départ d'Haïti. Dans les cas où plus d'une destination ont été envisagées il existe une différence marquée entre le prolétariat et les couches précaires de la petite bourgeoisie d'une part, la petite

TABLEAU 2

Localisation et taille de la phratrie d'Égo suivant la classe sociale
dans le pays d'origine (Égo non-inclus)

N = 76

	Taille moyenne de la phratrie	Québec	États-Unis New-York	Ailleurs	Autre pays	Haïti	TOTAL
Paysannerie et Prolétariat	4,5	18	11	5	2	63	99
Pet. bourg. préc.	5,4	42	16	6	4	46	114
Pet. bourg. aisée et bourgeoisie	4,2	47	28	27	5	35	142
TOTAL	4,7	107	55	38	11	144	355

TABLEAU 3

**Pourcentages des répondants et répondantes ayant la totalité de leur phratrie en Haïti,
à l'étranger, tant en Haïti qu'à l'étranger,
selon la classe sociale dans le pays d'origine**

N = 76

	Paysannerie Prolétariat	Pet. Bourg. Précaire	Pet. Bourg. Aisée et Bourg.
Phratrie entièrement en Haïti	36,4%	9,5%	6%
Phratrie entièrement à l'étranger	22,7%	19%	37,5%
Phratrie en Haïti et à l'étranger	40,8%	71,5%	50%
Enfant unique	4,5%	—	6,2%

bourgeoisie aisée et la bourgeoisie d'autre part; le choix s'est fait entre les États-Unis, New York en fait, et le Québec pour les premiers; entre le Québec, les États-Unis, l'Europe et même l'Afrique pour les seconds. Ce qui ressort, ici, c'est la véritable fascination exercée par New York auprès du prolétariat haïtien; on y dit que la vie y est moins chère et le travail plus abondant; les réseaux de parenté y sont également plus resserrés; le marché ethnique suffisamment vaste pour soutenir un bon nombre d'entreprises. Cette fascination ne disparaît pas après l'arrivée au Québec.

2) *Les enfants*

12 des personnes interrogées avaient, au moment de l'enquête, certains de leurs enfants en Haïti. 27% des immigrants d'origine paysanne et prolétarienne se trouvaient dans cette situation, 14% et 9% de ceux et celles qui, au départ d'Haïti, appartenaient respectivement aux couches précaires et aisées de la petite bourgeoisie.

Dans certains cas, ces enfants étaient les enfants naturels d'hommes qui les avaient laissés auprès de leurs mères en Haïti. On rencontrait également le cas d'une jeune ouvrière, divorcée depuis peu, et qui avait envoyé son bébé en Haïti pour y être élevé par ses grands-parents; le renvoi d'un enfant en Haïti répond le plus souvent à l'incapacité dans laquelle une femme se trouve d'en assurer momentanément la garde; le renvoie est temporaire puisque l'on fait revenir l'enfant lorsqu'il est en âge d'aller à l'école. Il arrive également que des enfants soient renvoyés en Haïti à cause de problèmes de comportement qui en rendent la garde difficile à Montréal.

3) *Les parents*

De la même façon que pour les frères et sœurs, plus la classe est élevée, plus les parents des personnes interrogées sont eux-mêmes susceptibles de résider à l'étranger.

La mère «voyage» plus souvent que le père, dans le but explicite d'aider le jeune ménage au niveau de la garde des enfants et de l'entretien de la maison. En fait le coût du maintien des parents en Haïti (loyer et nourriture) semble, pour l'émigrant, plus élevé que celui de les faire venir à Montréal où ils ne recevront le plus souvent de leurs enfants, qu'un petit argent de poche tout en rendant des services inestimables à la maison : garde et toilette des enfants, préparation des repas, entretien du logement. Une grand-mère estimait ainsi avoir été mieux nantie en Haïti où elle recevait de ses deux enfants à l'étranger, chaque mois, près de \$100 en plus de

TABLEAU 4

Nombre de répondants et de répondantes ayant des membres de leur phratrie hors du Québec
(à l'exclusion d'Haïti), par région, et selon la classe sociale dans le pays d'origine

N = 76

	Paysannerie Prolétariat	Pet. Bourg. Précaire	Pet. Bourg. Aisée et Bourg.	TOTAL
ÉTATS-UNIS				
NEW-YORK	5	9	12	26
MIAMI	2	2	5	9
CHICAGO	1	1	—	2
BOSTON	—	1	1	2
CALIFORNIE	1	—	2	3
TEXAS	—	—	2	2
VERMONT	—	—	2	2
LOUISIANE	—	1	—	1
PHILADELPHIE	—	—	1	1
FLORIDE (hors Miami)	—	—	1	1
CONNECTICUT	—	—	1	1
AUTRES	—	—	3	3
AMÉRIQUE LATINE et CARAÏBE	2	2	1	5
EUROPE	—	—	3	3
AFRIQUE	—	—	1	1

recueillir les fruits d'un petit commerce qu'elle tenait sur le pas de sa porte ainsi que les argents des personnes du quartier qui venaient s'approvisionner en eau à la pompe qu'elle avait dans sa cour à Port-au-Prince. «Au moins, disait-elle, j'étais libre. Ici tout ce que j'ai ce sont mes enfants qui me l'achète, le moindre vêtement; je ne sors plus; j'ai trop peur de me perdre. Là-bas je vivais dehors; ici je reste enfermée à longueur de journée avec les enfants. Je suis devenue comme une esclave».

L'argent des migrants.

La question des transferts monétaires est l'un des aspects le plus frappants de l'interdépendance qui lie entre eux, ceux qui sont demeurés en Haïti et ceux qui sont partis. Comme le disait une ouvrière du textile : «Nous sommes entremêlés». L'importance des sommes ainsi transférées tend de plus en plus à être reconnue par les pouvoirs publics qui s'interrogent sur ce qu'il faudrait faire avec l'argent des migrants. Les avis semblent partagés quant à l'impact, positif ou négatif, de ces argents⁽¹⁵⁾.

Certaines études mettent l'emphase sur la croissance des importations de biens de consommation en provenance des pays du centre; l'argent des émigrants semble rarement investi dans des activités de type productif. Lorsque l'on considère que la majorité des émigrants sont, dans les sociétés qui les reçoivent, des prolétaires, bien souvent moins bien rémunérés que leur contrepartie autochtone, il n'y a là rien de bien surprenant; après tout, reproche-t-on à l'ouvrier canadien ou américain de dépenser son salaire dans l'achat de biens de consommation du pays? On ne voit pas pourquoi un paysan, devenu ouvrier en Amérique, se transformerait tout à coup en entrepreneur.

Chose certaine, l'importance croissante des transferts monétaires vers le pays d'origine a des conséquences importantes sur l'organisation familiale. Bien que reconnu comme un «devoir» rarement mis en question les transferts monétaires pèsent lourd dans le portefeuille de l'immigrant. Un ouvrier haïtien y voyait même la raison principale du retard économique de l'immigration haïtienne au Québec :

«Tu sais, en Haïti, quand tu pars, tes tantes, tes oncles, tes cousins, tous mettent leur confiance en toi. Même si tu n'envoies pas beaucoup : du savon, quinze, vingt, trente dollars. Ils sont contents. Ils ne touchent rien en Haïti; ils ne travaillent pas. C'est là le problème. Nous les Haïtiens, on ne sera jamais capable d'amasser («fè pay») parce qu'on se soucie trop de la famille. Les Canadiens ne connaissent pas ces choses; dès qu'ils se marient, ils ne connaissent

plus que leur femme..... dès qu'une personne arrive ici, qu'elle a de la famille en Haïti, tu peux être sûr d'une chose; dès qu'il travaille, il lui faut envoyer de l'argent en Haïti. D'autant plus que les gens là-bas ne travaillent pas. S'ils travaillaient, tu ne te souciera pas d'eux.»

(un ouvrier en manufacture)

L'émigration constitue la sécurité sociale d'Haïti, une double taxation informelle indispensable à la survie des familles demeurées là-bas.

La question de savoir qui s'approprie l'argent des migrants pose d'épineux problèmes; elle entraîne souvent une véritable compétition autour de l'utilisation de ces argents, compétition qui n'est pas sans créer au sein des familles demeurées en Haïti, de tenaces inimitiés. On peut se demander dans quelle mesure l'importance de la rumeur («zin» et «tripotage») n'est-elle pas le reflet de cette compétition forcenée pour l'argent des migrants; ceci est particulièrement prononcé entre l'épouse ou la fiancée demeurée sur place et la famille de son conjoint ou «ménage»; il ne se passe habituellement pas beaucoup de temps avant que l'émigrant n'entende des rumeurs de tromperies amoureuses qu'il essaiera vainement de dissiper par téléphone.

Nous ne porterons attention ici qu'aux transferts monétaires. Il existe néanmoins d'importants envois de biens : le magnétophone qu'on envoie aux parents analphabètes pour parler directement avec eux et les libérer de la gêne d'avoir à faire lire leurs lettres par d'autres personnes, le téléviseur, les vêtements. Les familles immigrantes collectionnent les valises qu'elles entassent dans les garde-robes afin de profiter des «occasions» qui passent.

Toujours sur la base de l'appartenance de classe de nos répondants et répondantes dans le pays d'origine, on s'aperçoit (Tableau 5) que près de 70% des immigrants d'origine paysanne et prolétarienne envoyaient régulièrement de l'argent en Haïti; ce pourcentage était aussi très élevé dans les couches précaires de la petite bourgeoisie. Ceci est à mettre en rapport avec le fait que, plus que les autres, les personnes de ces catégories sociales sont susceptibles d'avoir laissé des parents primaires en Haïti. Par contre, 16% des personnes qui appartenaient, en Haïti, aux couples aisés de la petite bourgeoisie ainsi qu'à la bourgeoisie y envoyaient de l'argent; notons ici qu'il ne s'agissait que d'hommes puisqu'aucune femme de ces catégories n'envoyait d'argent vers son pays d'origine.

Les sommes ainsi transférées annuellement ont tendance à s'élever avec l'origine de classe. Elles sont, de plus, systématiquement plus élevées pour les hommes et les femmes.

Dans l'ensemble de l'échantillon, on peut donc distinguer deux groupes : un premier groupe essentiellement formé de prolétaires au Québec, envoyant de l'argent en Haïti dans une proportion de 60%; un second groupe formé de représentants de la petite bourgeoisie et envoyant de l'argent dans une proportion de 1 pour 6. Les sommes ainsi transférées annuellement ont tendance à s'élever avec l'origine de classe des immigrants. Elles ont également tendance à s'amenuiser avec le temps au fur et à mesure que les bénéficiaires en Haïti décèdent ou émigrent à leur tour. Le niveau des envois est conditionné par le niveau de revenu mais il l'est également par les fluctuations du change. C'est ainsi que les dévaluations récentes du dollar canadien, ces dernières années, ont entraîné une augmentation de fait des contributions, de l'ordre de près de 20%.

Ce sont les parents primaires qui sont les premiers bénéficiaires de ces transferts; ils le sont à titre de chefs de maisonnée. Le plus souvent la lettre ou le télégramme spécifie le ou les bénéficiaires ainsi que l'utilisation éventuelle des sommes envoyées; la plus grande part de celles-ci sert à payer le loyer, l'écolage des enfants, la subsistance et les frais médicaux. Les envois se concentrent massivement dans les périodes de Noël et Pâques mais également à la fête des mères ainsi qu'à la rentrée scolaire, en octobre.

Les personnes appartenant aux couches supérieures de la petite bourgeoisie n'envoient presque exclusivement qu'à leur famille immédiate. Celles originaires du prolétariat, de la paysannerie et de la petite bourgeoisie précaire envoient à un nombre beaucoup plus étendu de personnes; l'impact des transferts monétaires, dans ce groupe, est donc disséminé sur un plus grand nombre de bénéficiaires. Les montants les plus importants demeurent réservés pour les parents primaires, ceux-là même qui sont le plus susceptibles d'émigrer à leur tour; quant aux sommes envoyées aux autres, elles sont souvent minimales; un \$2. ou un \$5. dont la valeur est plutôt symbolique mais qui n'en témoigne pas moins d'une insertion familiale différente de celle que l'on retrouve dans les couches aisées de l'immigration haïtienne. C'est la notion de «sentiments» qui est sous-jacente à ce sens diffus de la solidarité qui s'exprime ici au sein de la famille étendue comme on le retrouve dans les deux citations qui suivent, extraites des entrevues :

«J'ai, je crois, 30-35 nièces, neveux, cousines. Ils sont dans la misère. Je ne peux leur envoyer gros mais, chaque mois, j'envoie quarante ou

TABLEAU 5

Personnes envoyant ou n'envoyant pas d'argent en Haïti ainsi que montants annuels moyens transférés.
Selon la classe sociale dans le pays d'origine

N = 71

	Envoient de l'argent en Haïti		Montants transférés (entre et entre)	N'envoient pas d'argent en Haïti
PAYSANNERIE ET PROLÉTARIAT	Hommes	7	\$ 855- \$ 913 U.S.	3
	Femmes	9	\$ 610- \$1,092	3
PET. BOURG. PRÉCAIRE	Hommes	8	\$ 900- \$1,264	4
	Femmes	3	\$ 480- \$ 600	4
PET. BOURG. AISÉE ET BOURGEOISIE	Hommes	5	\$2,040- \$2,560	9
	Femmes	—		16
TOTAL	Hommes	20		16
	Femmes	<u>12</u>		<u>23</u>
		32		39

cinquante dollars pour qu'ils puissent le partager entre eux. Si je saute un mois, l'autre mois je ne saute pas. Je préfère souffrir ici. Ici, je peux manger mais eux, ils sont réellement dans la misère. Ils se partagent donc ce que j'envoie; l'un prend \$2.; l'autre \$3.

La famille pour moi, c'est toujours important. On est «*sensible*» nous. Si on m'écrit qu'un de mes parents a quelque chose, c'est un peu comme si c'était un de mes enfants ici. Une famille ne peut être séparée»

(Femme de 45 ans sur le bien-être)

«Le peuple haïtien est un peuple très «*sentimental*». Lorsque l'on laisse des gens derrière, des parents, on ne cesse pas de vouloir les aider»

(éducateur masculin de 45 ans)

Les voyages.

Que ce soit en Haïti ou à New York, les Haïtiens voyagent beaucoup. Il existe bien sûr une relation entre la durée de résidence, le statut (légal/illégal) et la mobilité. D'une façon générale, la fréquence des voyages s'élève avec la classe sociale et est fonction du revenu.

1) *Le voyage en Haïti*

Seulement le quart des paysans et des prolétaires est retourné au moins une fois en Haïti. Par contre 81% des personnes qui, en Haïti, appartenaient à la petite bourgeoisie précaire y sont allés au moins une fois et ce en dépit du fait que leurs revenus au Québec ne soient pas substantiellement supérieurs aux premiers.

Dans les couches supérieures de la petite bourgeoisie, le pourcentage est similaire bien qu'ici les femmes soient plus susceptibles que les hommes d'être retournées; ceci tient au fait que certains hommes de cette catégorie sont ou pensent être des *persona non grata* dans leur pays d'origine.

Le motif le plus fréquemment mentionné est celui des vacances. Viennent ensuite les raisons d'ordre familial : une femme retourne chercher ses enfants pour les ramener au Québec, une autre rentre pour épouser son fiancé et parrainer sa demande, un homme va assister aux funérailles d'un oncle cher. Dans l'ensemble de l'échantillon trois personnes sont retournées dans l'espoir de s'établir à nouveau là-bas; elles sont revenues particulièrement désenchantées ne pouvant se réadapter à «une mentalité» qu'elles jugeait maintenant «étriquée», à la misère et au régime polique. Un

homme rentra pour aller régler une «affaire de terre». Signalons, enfin, la mise en place de circuits commerciaux informels reliant Montréal, Haïti et New York; nous en avons déjà cité un exemple.

Inversement les gens d'Haïti viennent à Montréal. La mère vient assister sa fille au moment de l'accouchement pour retourner ensuite après quelques mois. Des neveux sont confiés à une tante pour la durée de leurs études collégiales ou universitaires.

2) *Le voyage à New York*

Pour beaucoup d'Haïtiens et d'Haïtiennes du Québec, New York apparaît comme une banlieue de Montréal. Presque toutes les personnes interrogées y ont des parents. De petites entreprises de transport ont d'ailleurs vu le jour et assurent tant bien que mal une liaison bon marché (\$60. pour un aller-retour).

Des personnes interrogées (77), le tiers s'y rendait au moins une fois l'an et certains même, une fois par mois; seulement huit d'entre elles ne s'y étaient jamais rendues au moment de la réalisation des entrevues, certaines parce que leur statut légal au Canada n'avait pas encore été régularisé ou ne l'avait été que tout récemment.

On y va visiter des parents en même temps qu'on y passe des vacances. On y fait escale, en route vers Haïti. On se rend assister au baptême de l'enfant d'un ami. Les églises protestantes s'y rendent en mission. La femme d'un chauffeur de taxi allait y acheter du riz, des vêtements et des souliers qu'elle pouvait ensuite revendre à Montréal. Certains «bambocheurs» y vont régulièrement danser les fins de semaine.

New York constitue en fait, pour la population masculine, un véritable marché alternatif du travail. Particulièrement touchés par la crise économique, plusieurs Haïtiens, devenus citoyens canadiens s'y rendent en quête de travail. Citons le cas de cet homme, entré illégalement aux États-Unis au début des années 70 et qui y travailla en manufacture pendant deux ans avant de venir «chercher sa résidence» au Canada grâce au parrainage de l'un de ses frères installé à Montréal. Il passa cinq ans à Montréal, travaillant dans l'industrie du taxi grâce à un permis qu'il louait de son beau-frère. Suite aux difficultés qu'il avait à joindre les deux bouts, il décida alors de repasser aux États-Unis, une fois la citoyenneté obtenue, afin d'aller travailler pour un cousin qui venait de s'ouvrir une boutique de disques. Ce cas est loin d'être exceptionnel.

Conclusion

L'étude de la migration internationale demande le développement de perspectives multiples et complémentaires. D'une part il importe de tenir compte d'une dimension temporelle; fluctuations et transformations du marché du travail, évolution des réseaux individuels et redéfinitions constantes que l'immigrant est amené à faire de ses expériences, de ses rapports au pays d'origine et au pays d'immigration. D'autre part, il est nécessaire de prendre en considération tant le contexte d'insertion que celui du pays d'origine, lesquels ne sont pas non plus immuables.

De 1960 à 1980 s'est constituée en Amérique, des Guyanes au Québec, une diaspora haïtienne. Les diverses communautés qui se sont ainsi créées, particulièrement aux États-Unis et au Canada, ont, chacune, des caractéristiques spécifiques tenant des régions où elles se sont implantées, de leur taille et du moment où elles se sont constituées, de leur composition de classe respective. Montréal se distinguerait des autres par un pourcentage relativement élevé de personnes appartenant aux diverses couches de la petite bourgeoisie dont certaines sont massivement prolétarisées au Québec alors que d'autres réussissent à maintenir leur position de classe; la taille de la communauté haïtienne à Montréal est également beaucoup plus restreinte que celles de New York et Miami et par le fait même les dimensions du marché ethnique susceptible de s'y créer.

Ces diverses implantations ne forment cependant pas des mondes clos. Elles ont développé entre elles des liens divers; elles continuent, par les transferts monétaires qu'elles y opèrent de participer de la vie économique du pays d'origine. Simultanément, le maintien de ces liens facilite les déplacements ultérieurs.

Le phénomène migratoire haïtien ne peut être considéré du seul point de vue du pays d'immigration; il doit également être rapporté à cet espace qui transcende les frontières et qui articule classes du pays d'origine et classes du pays d'immigration. C'est cette forme de conscience trans-nationale sous-tendant l'organisation des réseaux migratoires, sur la base desquels se constituent des associations et se développent des préoccupations, que nous appellerions transnationalité. Cette transnationalité n'a cependant rien à voir avec l'universalisme cosmopolite abstrait des multinationales; elle s'enracine dans des situations de classe bien précises du pays d'origine.

Serge Larose

Centre de recherches Caraïbes
Université de Montréal

- (1) Marshall, D.I., «Commentaire in International commentary», in : Bryce-Laporte (édit.), *Sourcebook on the new immigration : implications for the United States and the International Community*, New-Brunswick, New Jersey, Transaction books, 1980, p. 482.
- (2) Pastor, R. et Rogers, R., *The impact of migration on development in the Caribbean : an analysis and a proposal*. Présenté à la conférence annuelle de l'American Political Science Association, septembre, The Palmer House (ronéo), 1983.
- (3) MacDonald, J.S. et Macdonald, L.D., «Chain migration, ethnic neighborhood formation and social networks», in : *Millbank Memorial Fund Quarterly*, Vol. 42, n° 1, janvier 1964, pp. 82-97.
Choldin, H.M., «Kinship networks in the migration process», in : *International Migration Review*, Vol. 7, n° 2, Summer 1973, pp. 163-175.
Katuszewski, J. et Ogien, R., *Réseaux d'immigrés : ethnographie de nulle part*, Paris, les Éditions économie et humanisme, les Éditions Ouvrières, 1981.
- (4) Phillpott, S.B., *West Indian migration : the Montserrat Case*, New York, Monographs on Social anthropology, L.S.E., University of London, Altone Press, 1973.
- (5) Rubinstein, H., «Return migration to the english speaking caribbean. Review and commentary», in : Stinner, W.F., Albuquerque, K., et Bryce-Laporte, R.S. (édit.); *Return migration and remittances : developping a caribbean perspective*, Washington, R.I.E.S. occasional papers n° 3, Smithsonian institute, 1982, pp. 237-265.
- (6) Amin, Samir, «Introduction», in : Amin, S., *Modern migrations in Western Africa*, Londres, Oxford University Press, 1974, pp. 3-64.
Meillassoux, Cl., *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro, 1975.
Petras, E., «Toward a theory of international migration : the new division of labor», in : Bryce-Laporte, R.S. (édit.), *Sourcebook on the new immigration...*, op. cit., pp. 439-449.
Petras, E., «The global labor market in the modern world economy», in : Kritz, M., Keely, Ch. et Tomasi, S. (édit.), *Global trends in migration : theory and research on international population movements*, Center for Migration Studies, 1981, pp. 44-63.
- (7) Portes, A. et Walton, J., *Labor, class and the international system*, London, Academic Press, 1981, p. 59.
- (8) *Idem*, p. 60.
- (9) Holly, D., Labelle, M. et Larose, S., «L'émigration haïtienne, un problème national», in : *Collectif Paroles*, n° 2, 1979, pp. 18-26.
Marshall, D.I., *The haïtian problem : illegal migration to the Bahamas, Jamaïque*, Institute of social and economic research, 1979.
Labelle, M., Larose, S. et Piché, V., «Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec», in : *Sociologie et Sociétés*, Vol. 15, n° 2, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983.
Veras, R.A., «Les braceros haïtiens en République Dominicaine», in : *Collectif paroles*, n° 16, 1982, p. 25.
- (10) Dejean, Paul, *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

- (11) Labelle et alia, *op. cit.*
- (12) L'enquête s'intitule «Familles, travail et réseaux migratoires». Elle a été conjointement dirigée par Micheline Labelle, Victor Piché et l'auteur. Elle a été financée par le Conseil Québécois de la Recherche Sociale (CQRS), le F.C.A.C., et le Secrétariat d'État.
- (13) Piché, V., Larose, S. et Labelle, M., *L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal, Centre de Recherches Caraïbes de l'Université de Montréal, juin, 1983.
- (14) On trouvera une discussion plus détaillée concernant la petite bourgeoisie urbaine haïtienne dans : *Haïti : quel développement?*, édité par le Collectif Paroles (1975),
- (15) Brana-Shute, R. et Brana-Shute G., «The magnitude and impact of remittances in eastern caribbean : a research note», in : Stinner et Alia, *Return migration...*, *op. cit.*, pp. 267-289.